

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 967

présenté par  
M. Heinrich

-----

**ARTICLE 12**

Après le mot :

« urbain »,

supprimer la fin de l'alinéa 24.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il n'appartient pas au document d'orientation et d'objectifs du SCoT de « *décrire des enjeux* ». Une telle description doit figurer au rapport de présentation, en tant qu'elle explique et justifie les orientations ou objectifs figurant au document d'orientation et d'objectifs.